

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030275 – AFR 54/028/2003

Action complémentaire sur l'AU 350/02 (AFR 54/037/02 du 3 décembre 2002) et suivante (AFR 54/038/02 du 20 décembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / DÉTENTION SANS INCULPATION / CRAINTES DE TORTURE

SOUDAN

Al Shafi al Tayeb Yusuf (h), 27 ans, enseignant

Personne libérée :

Hashem al Tayeb Yusuf (h), 23 ans, étudiant

Nouveau nom :

Lenin al Tayeb Yusuf (h), 35 ans, enseignant

Londres, le 30 avril 2003

Selon les informations recueillies, Hashem al Tayeb Yusuf a été remis en liberté le 15 janvier 2003. Al Shafi al Tayeb Yusuf est toujours détenu sans inculpation dans la prison de Kober, à Khartoum-Nord, et n'a pas encore été autorisé à s'entretenir avec un avocat ni à faire examiner la légalité de sa détention par un tribunal. Le frère de ces deux hommes, Lenin al Tayeb Yusuf, a été arrêté et Amnesty International craint qu'il ne soit soumis à la torture et détenu au secret de manière prolongée.

Lenin al Tayeb Yusuf a été appréhendé par les forces de sécurité le 24 avril dernier, vers 10 heures du matin, alors qu'il se trouvait à l'école al Sudan, située à Kalakla dans la banlieue de Khartoum, la capitale du Soudan. Il serait actuellement détenu au secret dans l'aile réservée aux prisonniers politiques de la prison de Kober, et pourrait déjà avoir été victime d'actes de torture.

Membre du Front Démocratique (alliance qui comprend le Parti communiste soudanais), Lenin al Tayeb Yusuf exerce la profession d'enseignant. Il était autrefois responsable étudiant à l'université al Nilein, à Khartoum. Cet homme a déjà été arrêté par les forces de sécurité en 1991 et en 1993. En 1996, il a été privé de liberté pendant cinq mois, et aurait été soumis à la torture. Lenin al Tayeb Yusuf se cachait depuis le 29 novembre 2002, lorsque les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de ses trois frères, manifestement en vue de le contraindre à se rendre. Les frères de Lenin al Tayeb Yusuf, Al Shafi al Tayeb Yusuf, Hashem al Tayeb Yusuf et Khidder al Tayeb Yusuf ont tous trois été maintenus en détention au secret et sauvagement battus par des membres des forces de sécurité, immédiatement après leur interpellation. Khidder al Tayeb Yusuf a été libéré le 16 décembre 2002 sans avoir été inculpé.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous extrêmement préoccupé par l'arrestation de Lenin al Tayeb Yusuf, le 24 avril dernier, et faites part de votre inquiétude quant au fait qu'Al Shafi al Tayeb Yusuf, appréhendé le 29 novembre 2002, est toujours maintenu en détention au secret ;

– déclarez-vous inquiet à l'idée que Lenin al Tayeb Yusuf puisse être torturé, et exhortez les autorités soudanaises à veiller à ce que cet homme soit traité avec humanité pendant sa détention ;

– engagez les autorités à révéler publiquement le lieu de détention de Lenin al Tayeb Yusuf ;

– appelez-les à permettre à Lenin al Tayeb Yusuf et à Al Shafi al Tayeb Yusuf de recevoir la visite de leurs proches, de s'entretenir avec des avocats et de bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;

– demandez instamment que Lenin al Tayeb Yusuf et Al Shafi al Tayeb Yusuf soient libérés immédiatement, à moins que ces deux hommes ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi et qu'ils ne soient jugés conformément aux normes internationales d'équité.

APPELS À :

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Justice Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 799031

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Major General Abdul Rahim Muhammed Hussein
Minister of Internal Affairs
Ministry of Interior
PO Box 281, Khartoum, Soudan

Télégrammes : Minister of Internal Affairs, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 773046

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Conseil Consultatif sur les droits humains :

Dr Yasir Sid Ahmed
Advisory Council for Human Rights
PO Box 302
Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779173 / 770883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

**APRÈS LE 11 JUIN 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL OU AUPRÈS DE VOTRE SECTION
S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*